

Solidaires 37

Trimestriel des syndicats

Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire

« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Numéro 41

mai / juin 2014

Union
syndicale
Solidaires

La répression syndicale touche chaque année des centaines de militant-es, de différentes organisations, dans le privé comme dans le public. Vexations, propos déplacés, discriminations, menaces, mises à pied, garde à vue... tout est permis pour freiner l'action syndicale, en particulier l'action du syndicalisme indépendant du patronat. Il s'agit de décourager toute velléité de nouvelle implantation, de briser les résistances au rouleau compresseur du capitalisme.

Notre délégué départemental a été convoqué au commissariat de Tours le 15 mai dernier. Des menaces pèsent désormais sur lui pour "manifestation non déclarée le 6 avril 2014" (contre l'extrême-droite) soit 6 mois de prison et 7500 euros d'amende. Cette convocation fait suite à divers événements "troublants" :

- la volonté de l'ancien maire (PS) d'interdire les manifestations rue Nationale pour cause de tramway.
- La verbalisation d'une de nos militantes qui conduisait une voiture sur rue Nationale lors de la manifestation unitaire du 8 mars dernier pour avoir roulé sur les voies du tram.

Cette accumulation de pressions remet en cause, de fait, le droit de manifester à Tours.

Parallèlement, notre syndicat PTT subi un pilonnage en règle : Après trois années de procédures dantesques (une douzaine de convocations devant les services de police, une perquisition, quatre manifestations et rassemblements), le 23 juin prochain, le délibéré tombera sur la plainte pour "injures publiques" (sic !) suite à une brève parue dans le mensuel "Sudversif" de SUD-PTT 36-37.

Deux autres plaintes (pour diffamation et injures publiques) sont tombées depuis lors. L'une émanant

d'une cadre de La Poste, l'autre du syndicat « maison », FO-PTT, mais toutes deux inspirées par le directeur et toutes sans fondements juridiques.

Il s'agit en fait d'écraser dans l'œuf tout soupçon de contestation et d'impertinence pour que ne survive que des syndicats de connivence. On se souvient aussi des déclarations d'un certain François Hollande, premier secrétaire du PS à l'époque, qui déclarait dans la presse que SUD était le syndicat à abattre.

Arrivé au pouvoir, il ne se prive pas de le faire avec comme acte fondateur le refus de promulguer une amnistie sociale qui, pourtant, avait été accordée par ses prédécesseurs de droite ! Jamais, depuis des décennies, le syndicalisme de lutte n'a été ainsi agressé et mis en accusation.

Lorsqu'il s'agit d'obéir au MEDEF et de signer des chèques en blanc aux patrons, les "socialistes" au pouvoir sont pourtant plus diserts !

Ont-ils encore leur place dans les manifestations ouvrières ? Nous nous posons la question !



SOMMAIRE :

Page 2 : Réforme ferroviaire ,

Page 3 : Répression à la Poste

Page 4 : Stop TAFTA

Page 5 : Vers une mobilisation dans la santé?

Page 6 : Pas de Partenariat Public/Privé pour les collèges !

Page 7 : Ordre moral dans l'éducation

Page 8 : Violences faites aux femmes

Pourquoi SUD Rail dit non à cette réforme ferroviaire !!

Quotidiennement, les trains subissent, des retards et des suppressions... Chaque jour, les voyageurs-ses sont confrontés-es à cette situation et aux conséquences qui en découlent, notamment pour les trajets domicile/travail (TER et RER, mais aussi certains TET).

Depuis de nombreuses années, SUD-Rail dénonce cette dégradation du service. La modernisation des installations, si elle est une condition nécessaire à l'amélioration, n'est pas pour autant suffisante.

Faire circuler des trains à l'heure suppose que le matériel soit entretenu correctement, que l'équipement en personnel soit assuré. Or la direction de la SNCF, comme les pouvoirs de tutelle, Gouvernement et ministère chargé des Transports, acquis au libéralisme, n'ont d'autres horizons que compétitivité, rentabilité, productivité. Il en découle une politique par laquelle les suppressions d'effectifs continuent, et l'entretien des installations et des matériels s'effectue à moindre coût.

Avec le projet de loi pour le secteur ferroviaire qui doit venir en débat au Parlement, ces orientations, loin d'être remises en cause, aggraveront, au contraire, la situation. Sans compter que l'organisation «cloisonnée» et «verticalisée» des activités de la SNCF sera accrue, supprimant ainsi les mutualisations de moyens entre services nécessaires à un bon fonctionnement du système ferroviaire, surtout en situation perturbée.

Il en ira de même avec l'ouverture à la concurrence pour les

services voyageurs intérieurs (dessertes Intercités et Régionales) après celle du Fret et du trafic «voyageurs» international. **Plusieurs Régions annoncent qu'elles suspendent tout paiement à la SNCF**, (Midi -Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, PACA, Aquitaine, Lorraine...). Ces prises de positions ne résoudront pas les problèmes actuels. Il en est de même lorsque les Régions organisent la privatisation du transport ferroviaire régional, par exemple en achetant du matériel ferroviaire sans passer par l'entreprise publique SNCF ou en vantant « la concurrence » qui consiste à confier le service public à des entreprises privées.

Pour un système ferroviaire où la qualité de service soit à la hauteur des besoins, ce sont d'autres orientations en matière de politique de transport, et particulièrement celle du ferroviaire, qui devront être décidées et mises en œuvre.

D'autant, que les enjeux environnementaux et énergétiques sont de plus en plus d'actualité. Répondre à cette situation et à ces enjeux appelle de la part des élu-es à tous les niveaux qu'ils et elles assument leurs responsabilités. Ils et elles doivent peser de tout leur poids pour que soient prises les bonnes décisions afin de créer un service public ferroviaire unifié, doté par les pouvoirs publics des moyens matériels nécessaires à son bon fonctionnement, en mettant en œuvre une politique au service des besoins collectifs.

Sud rail avec la CGT et l'Unsa cheminot appellera à la grève et journée d'action le 22 mai 2014 pour dire non à la réforme ferroviaire et la mise en place d'une entreprise prête à être vendue à la découpe, à la concurrence pour une bouchée de pain.



Elections DP CE du 20mars 2014

Sud Rail, avec 17% des voix, reste 3eme organisation syndicale derrière CGT (35,64 %)) et Unsa (22,98 %), mais le syndicalisme réformiste est en hausse : Inquiétude

Le paysage syndical national à la SNCF demeure assez stable. Même si notre score se tasse un peu, SUD-Rail est majoritaire dans de nombreux établissements SNCF et progresse dans les CE de plusieurs régions. SUD-Rail demeure première organisation dans le Comité d'Établissement Régional d'Auvergne-Bourgogne Ouest. SUD-Rail consolide sa position de 2ème O.S. à la traction et au FRET et se rapproche de la CGT. Notre implantation est inégale entre les collèges Exécution, Maîtrise et Cadres. L'inefficacité constatée dans l'organisation du dépouillement des votes et l'établissement des procès verbaux montrent la perte de connaissances réglementaires de l'encadrement RH des établissements. C'est une illustration, malheureusement parmi bien d'autres, de la casse organisée de l'entreprise publique.

Sur notre région, nous sommes à 11,82% contre 11,86% en 2011. Nous restons stables avec malheureusement aucune liste cadre en 2014, alors que nous en avons une en 2011 (18 voix). Nous nous renforçons sur le fret (transport marchandise) le Technicentre (entretien matériel) et les agents de trains (appelés plus communément contrôleurs). Nous sommes représentés au CE avec un élu titulaire et avons acquis la représentativité pour mener le combat contre la privatisation et l'éclatement de notre entreprise en activité de gestion .

Pour SUD Rail, la montée des syndicats réformistes est basée sur un choix de société individualiste. Ces syndicats, à travers les primes, les chèques-vacances, les tickets-restaurants, ne défendent pas le collectif salarié ! Notre syndicat s'inquiète que les cheminots ne comprennent pas que ce choix péjore leur déroulement de carrière, leurs salaires de base et leurs droits à une retraite (primes non intégrées au calcul)

Répression syndicale à la poste : Rassemblement le 24 avril devant le palais de justice de Tours

Ce 24 avril 2014, environ 120 personnes se sont retrouvées, entre 12h30 et 17h, pour apporter leur soutien à Pascal Routy, l'ex-secrétaire départemental de SUD-PTT 36-37, poursuivi pour "délict syndical"... Pour l'essentiel, des militants-e-s de SUD/SOLIDAIRES (PTT, Rail, Santé, Finances Publiques) et du côté des rares soutiens une présence notable de la FATP-CGT, de la CNT-PTT et d'Alternative Libertaire.

Ci-dessous, l'article de "La nouvelle république" du 25 avril 2014



Le bras de fer entre La Poste et SUD bientôt fini

Environ 70 membres du syndicat SUD, dont certains venus du Cher et des Hauts-de-Seine, sont venus soutenir leur collègue, hier, au tribunal de Tours. L'ex-secrétaire départemental du syndicat SUD-PTT était jugé hier pour injures publiques envers son directeur.

Le **jugement sera rendu le 23 juin**. Les membres du syndicat SUD-PTT sont venus en nombre, hier, au tribunal de Tours, pour soutenir leur ancien secrétaire départemental, Pascal Routy.

Le facteur, âgé de 47 ans, comparait pour injures publiques envers le directeur régional de La Poste, Jean-Jacques Tibi. Les propos en cause sont parus en juillet 2011 dans un article du mensuel du syndicat Sudversif. L'article en question évoquait la sanction disciplinaire à l'encontre de l'un des agents (*), considéré comme trop lourde par le syndicat.

Trois termes vont profondément choquer Jean-Jacques Tibi : « bouffon », « gugusse » mais surtout « Herr Tibi », Herr signifiant monsieur en allemand. Un terme d'autant plus difficile à entendre pour le directeur régional de La Poste, de confession juive. Pour Pascal Routy, il n'est pas question de propos injurieux. « C'était l'expression syndicale qui réagissait à la sanction prise par

M. Tibbi qui alourdit celle proposée par le conseil de discipline. Pour nous, c'était de la provocation », souligne le syndicaliste, qui considère que cela « relève de la liberté syndicale ». « Sa limite, c'est l'atteinte à la dignité des personnes », lui a répondu la présidente.

Liberté syndicale et dignité des personnes

Un long débat s'est ensuite engagé autour du mot « Herr ». « La sonorité renforce l'aspect sévère ou autoritaire, c'était le sens de l'expression », argumente Pascal Routy, qui dément formellement tout antisémitisme ou connotation raciste. D'ailleurs, le syndicaliste a appris l'origine juive de son patron lors des auditions. « Je suis à La Poste depuis 1995. Jamais je n'ai été insulté de la sorte », a déclaré le directeur régional. L'avocat de la partie civile a largement étayé sa plaidoirie par des exemples de jurisprudence. « Au nom de la liberté syndicale, on ne peut pas tout permettre. Les juridictions ont systématiquement condamné quand cela portait atteinte à la dignité de l'homme », a insisté Me Bernard Dartevelle.

L'avocat de la défense a, quant à lui, basé son argumentation sur les tensions sociales qui régnaient à l'époque dans l'entreprise, rapport du médecin du travail datant de 2011 à l'appui. Et Me Philippe Baron de dénoncer « une instruction démesurée pour quelques malheureux mots ». Le procureur a requis un non-lieu. Le jugement a été mis en délibéré au 23 juin.



(*) Le collègue avait reçu une sanction disciplinaire pour avoir refusé d'effectuer des heures supplémentaires. En mars 2013, le tribunal administratif d'Orléans a annulé les sanctions prises à l'encontre de l'agent en question.

Le Grand marché transatlantique ne doit pas se faire!

Le 14 juin 2013, la Commission européenne a obtenu mandat de la part de tous les États membres pour négocier avec les États-Unis le Transatlantic Free Trade Area (TAFTA). Cet accord cherche à instaurer un vaste marché de **libre-échange** entre l'Union européenne et les États-Unis, allant au-delà des accords de l'OMC.

Cet accord est négocié dans le plus grand secret, sans aucun contrôle de la population européenne. Par contre les multinationales sont aux premières loges: **pas moins de 130 réunions organisées par la commission européennes dont 93% avec les multinationales.**

Ce projet de Grand marché transatlantique vise le démantèlement des droits de douane restants, entre autres dans le secteur agricole, et plus grave encore, la suppression des « barrières non tarifaires » qui amplifierait la concurrence débridée et empêcherait la relocalisation des activités.

Il conduirait à un nivellement par le bas des règles sociales, économiques, sanitaires, culturelles et environnementales, aussi bien en Europe qu'aux États-Unis.

Ainsi, la production de **lait et de viande aux hormones, la volaille chlorée et bien de semences OGM,** commercialisées aux États-Unis, pourraient arriver sur le marché européen.

Cet accord serait un moyen pour les multinationales d'éliminer toutes les décisions publiques qui constituent des entraves à l'expansion de leurs parts de marché.

Les investisseurs privés pourraient ainsi contourner les lois et les décisions qui les gênaient, permettant par exemple aux pétroliers d'imposer en France l'exploitation **des gaz de schistes et autres hydrocarbures dits non conventionnels.**

Une telle architecture juridique **limiterait les capacités des États à maintenir des services publics (éducation, santé, etc.), à protéger les droits sociaux, à garantir la protection sociale,** à maintenir des activités associatives, sociales et culturelles préservées du marché,.

Au-delà des échanges de marchandises, le Grand marché transatlantique achèverait l'ouverture **à la concurrence des échanges immatériels.** Le projet d'accord prévoit d'introduire de nouvelles mesures relatives aux brevets, droits d'auteur, protection des

données, indications géographiques et autres formes de la dite « propriété intellectuelle », faisant revenir par la petite porte le défunt ACTA (Accord commercial anti-contrefaçon), refusé en juillet 2012 par les eurodéputés, suite à une large mobilisation des citoyens européens.

Discrètement, de puissants lobbies européens et transatlantiques sont déjà à la manœuvre pour élaborer avec la Commission européenne, les termes d'un éventuel accord d'ici 2015.

À l'inverse, les citoyens, les mouvements sociaux, les parlementaires européens, n'ont pas accès aux informations sur les négociations en cours.

Nous avons réussi à mettre en échec l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) en 1997, puis l'Accord commercial anti-contrefaçon en 2012, qui comportaient les mêmes dangers.

Nous devons à présent stopper tous ensemble le Grand marché transatlantique et appelons à la mobilisation la plus large et la plus diverse possible, en lien avec les autres mouvements européens et états-unis, pour contraindre notre gouvernement et l'Union européenne de stopper ces négociations.

Solidaires est signataire d'un appel unitaire allant dans ce sens; il faut informer largement autour de nous, interpeller les élu-es et les candidates aux élections européennes, faire pression par tous les moyens pour qu'ils stoppent ce processus. A nous de jouer!

Pour toute info allez voir sur le site

<https://www.collectifstoptafta.org/>



Vers une mobilisation dans la santé?

Les directeurs – directrices des hôpitaux réclament plus d'austérité à Manuel Valls! La FPH (la Fédération Hospitalière de France » a écrit au premier ministre pour lui réclamer/proposer un plan d'économies de 5 à 7 milliards d'euros sur 5 ans, essentiellement sur le dos des personnels . Pour ce faire, ils proposent de faire sauter les derniers verrous qui entravent leur dessein:

- diminuer le coût de l'heure de travail (gel des avancements, du point d'indice (ils ont été entendus),arrêt des revalorisations de carrière)
- intensifier et généraliser la réduction des jours de RTT, initiée dans de nombreux établissements à ce jour, jusqu'à leur suppression,
- diminuer le coût des expertises CHS-CT (objectif : réduire les marges de manœuvre des représentant-e-s du personnel pour agir contre la souffrance au travail),
- imposer des glissements de tâches en cascade (actes médicaux vers les paramédicaux, d'infirmières vers les AS, des AS...),
- rogner les statuts des personnels
- privatiser les services logistiques, médico-techniques et administratifs.

La population vieillit, l'activité de nos établissements s'accroît et les effectifs diminuent en regard, si bien que nombre de nos services et établissements fonctionnent aujourd'hui au quotidien en « *mode dégradé* » comme disent nos gestionnaires. Déjà malade de trop d'économies, l'hôpital va agoniser avec ce trop d'austérité, à croire que l'idéal de la FHF serait un hôpital sans soignants ni patients !

Les personnels s'échinent au quotidien à maintenir des soins décents dans des conditions de plus en plus périlleuses, à l'hôpital et dans les maisons de retraites, au péril de leur santé et jusqu'à l'usure professionnelle. Des feux s'allument, un embrasement général s'impose .

Notre fédération soutient l'initiative de l'intersyndicale SUD et CGT de l'hôpital psychiatrique de Caen ayant lancé une AG des hôpitaux en lutte le 4 avril dernier. Une autre AG le 22 mai à Nanterre é suivi, malgré les freins de la fédération CGT. Voici l'appel qui en est sorti:

Hôpitaux en lutte :

Appel de Nanterre du 22 mai 2014

57 établissements de santé dont 12 CHU se sont réunis suite à l'appel de l'EPSM de Caen du 4 avril. L'ensemble des établissements présents ont fait le constat que partout en France les hôpitaux souffrent des mêmes maux : des budgets toujours en baisse qui ne couvrent pas toutes les dépenses, une volonté délibérée du ministère via les ARS d'assécher les finances des établissements pour les obliger à restructurer, à diminuer l'offre de soin, la masse salariale, donc à supprimer des postes, des services... Cette politique attaque le service public de santé avec deux armes : la loi HPST et la Tarification à l'Activité. Son unique objectif est la marchandisation de la santé par la destruction du service public.

Tou-te-s les participant-e-s à cette assemblée générale ont témoigné du ras-le-bol des personnels hospitaliers considérés comme simple variable d'ajustement dans le public comme dans le privé. Ils ont évoqué la souffrance des salariés dans les hôpitaux : précarité de l'emploi, dégradation des conditions de travail et de vie privée des personnels et son impact sur les conditions de soins donnés aux patients, dérèglementation des horaires, sous effectifs, externalisations, vétusté des locaux... La liste est longue !!

Ça suffit !

Nous, dans les hôpitaux, refusons le plan d'austérité du gouvernement Valls comme des gouvernements précé-

dents.

Nous, dans les hôpitaux, refusons la marchandisation du soin et l'hôpital entreprise.

Nous, dans les hôpitaux, refusons la criminalisation de l'action syndicale comme à Caen.

Nous, dans les hôpitaux, luttons contre les coupes budgétaires, pour l'annulation de la dette illégitime des hôpitaux et la suppression de la tarification à l'activité.

Nous, dans les hôpitaux, luttons pour des moyens adaptés aux besoins de la population.

Nous, dans les hôpitaux, luttons contre les plans sociaux pour des créations de poste massives et la titularisation des contractuels

Nous, dans les hôpitaux, luttons pour de meilleures conditions de travail et de soin.

Nous, dans les hôpitaux, luttons pour une meilleure reconnaissance, des formations professionnelles adaptées et l'augmentation des salaires.

Nous, dans les hôpitaux, luttons pour le droit d'accès aux soins de toutes et tous sur l'ensemble du territoire, pour un hôpital Humain et 100% Public,

Continuons la convergence des luttes, par l'action et la grève. Organisons la riposte hospitalière.

Toutes et tous à Caen le 18 juin 2014.

En solidarité avec les agents de l'EPSM

Contre la criminalisation de l'action syndicale

Ce rassemblement sera suivi d'une nouvelle assemblée générale.

TAIS TOI ET BOSSE



FAIRE NOS REVENDICATIONS
POUR EUX C'EST DE L'ARGENT

Pas de PPP pour les collèges du 37 ! Pas de profits sur les contributions publiques ! Pas de profits sur le commun !



C'est au détour d'un article publié dans la revue du Conseil Général que l'on apprend l'ambition de la majorité départementale pour l'avenir des collèges d'Indre-et-Loire : il s'agit de développer des **partenariats public-privé** pour assurer le financement d'investissements liés aux collèges. Huit établissements seraient concernés, pour des réalisations livrables entre 2017 et 2019. 55 millions d'€ d'investissement sont envisagés.

Ce type de contrat « de partenariat » (sic) présente pour les élus un intérêt certain : lancer rapidement des projets d'investissement, montrer une volonté politique à la veille d'échéances électorales.

Mais à quel prix ?

Sans doute ces montages se veulent dans l'instant moins dépensiers qu'un projet détenu en maîtrise d'ouvrage public.

Cependant les PPP (Partenariats Public-Privé) ont pour principe de livrer au privé les infrastructures et une partie (seulement) des investissements, contre un substantiel loyer assumé par les collectivités pendant 20 ans. Dans les faits, à terme, le coût d'un équipement public revient à une fortune pour les contribuables par rapport à la maîtrise d'ouvrage publique traditionnelle (30 % de plus, au moins). Et l'on connaît aussi les dérapages de certains PPP comme celui de l'Hôpital Sud-Francilien...

L'argument qui consiste à dire que les PPP baissent substantiellement les coûts est largement fallacieux et, comme le rappelle l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), «les PPP engagent les collectivités pour des années. C'est de la dette».

En dehors de toute question d'emploi (dans tous les cas assuré), ces PPP livrent à de grands groupes du BTP et leurs actionnaires (Bouygues, Eiffage, Fayat...) le droit de rapter les contributions publiques, et ce d'autant plus que ces groupes bénéficient de la déductibilité des intérêts des emprunts qu'ils réalisent pour financer leurs investissements.

Pour les finances publiques, c'est la double peine !

Il s'agit clairement de la mise en application, voulue et pensée par la droite, réalisée par la gauche, d'une politique de confiscation du commun et en particulier des finances publiques au profit d'intérêts privés et financiers.

Depuis plusieurs années, les Conseils généraux (de Seine Saint-Denis, du Loiret, de la Moselle...) ont réalisé de tels partenariats pour construire des établissements scolaires, sous prétexte de baisse des dotations de l'Etat. Si l'on ne peut que souligner l'urgence scolaire (en Indre-et-Loire comme ailleurs), on ne peut que dénoncer la voie envisagée par les élus pour financer les infrastructures scolaires, effort qui se fait aux dépens de l'intérêt collectif, alors que par ailleurs on ferme des établissements scolaires (non rentables, dit-on) et que des choix budgétaires sont clairement affichés en faveur des entreprises privées (Raynair, ...).

Pour SUD Education 37, l'Ecole n'est pas à vendre, et ne doit être un objet de profit pour des grands groupes capitalistes. SUD Education 37 appelle ses militants, tous les enseignants, et les citoyens à refuser la logique qui se met en place et à réfléchir collectivement sur les formes de réappropriation du bien commun.



Le retour de « l'ordre moral »

SUD éducation 37, la Fédération des syndicats SUD éducation et l'Union syndicale SOLIDAIRES dénoncent l'attaque grave menée à l'encontre d'une enseignante de l'école maternelle Blotterie de Joué-lès-Tours, dans l'Indre et Loire, par le groupuscule d'extrême droite « Journée de Retrait de l'Ecole »(JRE) qu'anime Farida Belghoul.

Le vendredi 28 mars une manifestation est organisée, devant l'école, à l'initiative de JRE. Dans une vidéo, d'une dizaine de minutes, publiée le samedi 29 mars, par le site internet de cette officine, l'enseignante est publiquement accusée d'avoir favorisé des attouchements sexuels entre un garçon et une fille de sa classe.

Ce mensonge calomnieux, diffamant et grotesque est relayé par des commentaires haineux, appelant au lynchage et menaçant de mort notre collègue, sur les réseaux sociaux. Ce mouvement avait prévu, une nouvelle journée de retrait des enfants de l'école, le lundi 31 mars 2014.

La déléguée locale de JRE 37 a manipulé une mère tchétchène, qui s'exprime très peu en français. Une aubaine pour la JRE juste avant la journée annoncée...moins pour l'enseignante, militante à SUD éducation, qui a déposé plainte au commissariat.

Le 30 mars, notre collègue a demandé une protection statutaire des fonctionnaires auprès de la Rectrice. Elle a rempli le Registre Santé et Sécurité au Travail, de son école, pour exercer son droit d'alerte et signaler le danger grave et imminent. Le DASEN a annoncé un dépôt de plainte de la part de l'administration.

L'association JRE s'est donnée pour « combat moral » la dénonciation, par tous les moyens, d'une prétendue « théorie du genre ».

Elle s'attaque aux principes laïques de l'école et rejette l'éducation à l'égalité entre filles et garçons. Nous réaffirmons qu'il n'existe pas de « théorie du genre », mais qu'il existe de nombreux travaux, dits « sur le genre », reposant sur l'idée que les stéréotypes sexués sont socialement construits.

A la veille du second tour des élections municipales, un tract a été diffusé affirmant que la « théorie du genre » était en place dans l'école visée et appelant à voter pour le candidat UMP afin de « redonner le sens de la famille »... L'affaire prend décidément une tournure politique.

Aujourd'hui, ce qui réveille les partisans de « l'ordre moral », c'est la hantise de ce qu'ils nomment un « changement de civilisation », dont la famille serait la première victime ! Fini « le bon père de famille » ou « un père, une mère » ! Derrière la défense d'un modèle canonique et hétérosexuel s'exprime la nostalgie d'un ordre patriarcal et le rejet de toutes les différences ! On assiste à une alliance entre les intégristes religieux et l'extrême droite.

Face à cette attaque contre l'école publique, laïque et contre l'égalité des droits, nous ne nous laissons pas intimider ! 250 personnes ont répondu à notre appel, le lundi 7 avril, devant la Direction Départementale de l'EN. Nous regrettons que cet appel n'ait pas été unitaire : lors de l'intersyndicale provoquée par SUD éducation, les autres représentants syndicaux ont refusé d'appeler à ce rassemblement de soutien.



Marche des fiertés LGBT 2014

Face aux déchaînements homophobes que l'on a connu en 2013, au recul du gouvernement sur la PMA, ces Marches des fiertés 2014 doivent remobiliser toutes celles et tous ceux pour qui l'égalité n'a pas de sexe ! Car ne pas permettre l'égalité permet à l'homophobie de rester bien ancrée dans tous les espaces de vie (famille, travail, rue...), et de continuer à dégrader, moquer, tuer. Mis-es à l'écart des promotions, des recrutements, des primes...

Forcé-es à démissionner, obligé-es de s'inventer une autre vie que celle qu'on a pour ne pas avoir de problèmes, être moins rémunérées à poste et qualifica-

tion identiques... sans parler effectivement des moqueries (gestuelles ou orales), c'est tout cela les discriminations que subissent les personnes LGBT au travail. Et même si les lois protègent - au moins dans les textes -, force est de constater que les stéréotypes et les inégalités ont la vie dure.



La 9ème édition tourangelle se tiendra
le 14 juin 2014, RDV à 14h30
au Château de Tours
Solidaires sera présent!
Venez nombreuses et nombreux!

Violences faites aux femmes : les chiffres 2013 toujours impressionnants!



Mortalité due à la violence dans le couple

2011: 122 femmes, 24 hommes
2012: 148 femmes, 26 hommes
2013: 121 femmes, 25 hommes

Le ministère des droits des femmes, vient de rendre publics les chiffres des violences conjugales pour l'année 2013 : **121 femmes sont décédées** sous les coups de leur (ex)compagnon, soit 27 de moins que pour l'année 2012. Mais il ne faut pas oublier qu'en 2011, c'est 122 femmes qui avaient péri, victimes de violences machistes au sein du couple. **Peut-on ainsi réellement parler de baisse des féminicides au sein du couple ?**

En 2012, dans 17 cas des 26 homicides commis par une femme sur son conjoint, celui-ci était auteur de violences sur sa conjointe (65% des cas). Sur les 148 femmes victimes d'homicide par leur conjoint, 14 d'entre elles étaient auteures de violences conjugales (9% des cas) *La lettre de l'Observatoire des violences faites aux femmes - n°1 - Nov.2013*

Si le signalement des situations de violences au numéro 3919 a augmenté, si le dispositif de téléphones portables d'urgence déployé dans 10 départements a permis de sauver des femmes, la situation reste dramatique. En effet, il ne faut pas occulter le fait que ces violences restent massives en France.

Près de 200 000 femmes en sont victimes, dans le plus grand silence, et 1 sur 10 parvient à porter plainte. La responsabilité est le plus souvent imputée à la victime, accusée d'"accepter" la violence, plutôt qu'à l'agresseur, à qui toutes sortes d'excuses sont trouvées pour justifier son comportement. Dans les médias, les violences conjugales sont encore trop souvent traitées sous l'angle « fait divers ». Des crimes perpétrés dans la sphère familiale, le plus souvent à l'encontre des femmes, sont dépeints comme étant le résultat de scènes de jalousie, d'« amour passionnel » qui conduisent à « l'irréparable ».

Dans les entreprises, les services, les adhérent-es et militant-es de Solidaires doivent être particulièrement sensibilisé-es à cette question: un absentéisme chronique, des retards répétés d'une collègue doivent nous alerter! Cette collègue est peut victime de violence et dans l'incapacité d'appeler à l'aide.



CONTACTS SOLIDAIRES / SUD

SUD PTT Tél : 02 47 85 11 11 Fax : 02 47 85 11 12
SUD Santé sociaux Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22 sudsantesociaux37@gmail.com
SUD Education Tel : 02 47 85 11 15 sudeduc37@gmail.com
SUD Culture, SUD Protection sociale, SUD FPA, SUD Logement social, SUD Collectivité territoriales, SNUPFEN, SPAS-MET-météo, SUD rural, SUD Radio France, SUD industrie, SUD Travail, SUD Radiall, SUD Route, SUD Transport, SUD Nettoyage, SUD Saur

18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin

SOLIDAIRES SUD KEOLIS TOURS Avenue de Florence 37705 Saint Pierre des Corps
sudkeolis@outlook.fr Tel: 06.76.15.68.98

SUD Recherche EPST, Centre de recherche Inra, 37380 Nouzilly
SUD Caisse d'épargne Tel/Fax : 02.47.28.39.94
SUD Rail 11, rue Blaise Pascal 37000 Tours Tél : 02.47.75.09.90
(FAX : 05.23.62)
SUD Étudiants 3, rue des Tanneurs 37000 Tours Tél : 02.47.36.81.07
SUD CAM CRAM 1Bd Winston Churchill
Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42
SUD Michelin B.P. 424 37304 Joué les Tours
Solidaires Finances Publiques 40, rue Édouard Vaillant 37060 Tours cedex
SNJ Multimédia NR 232, Avenue de Grammont 37048 Tours
cedex

SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37

Siège social :

18, rue de l'Oiselet

La Camusière

37550 Saint Avertin

Tel/Fax : 02.47.28.39.94

E-mail :

solidaires37@orange.fr

Site :

<http://www.solidaires37.org>

Directeur de publication :

Jean-Michel Surget